

Notre liste est pleinement engagée dans les mobilités douces et fera tout ce qui est en son pouvoir pour participer à leur mise en oeuvre car, vous le savez, l'entretien des trottoirs et des voies cyclables ainsi que leur création relève de Rennes Métropole. La construction du questionnaire demande des engagements que nous ne pouvons pas, seuls, prendre puisque Rennes métropole est partenaire obligatoire aussi je préfère ne pas répondre plutôt que prendre un engagement que je ne pourrai pas tenir parce que notre partenaire refuse. Pour information, nous avons inscrit à notre programme la mise en place d'abris sécurisés ou pas selon le besoin auprès des écoles, des installations sportives et des arrêts de bus, des chemins pour rejoindre le trambus en zone des 3 Marches, des liaisons vers les communes de L'Hermitage et Pacé. La construction de voies cyclables intracommunes, demême que l'étude de la place de la voiture s'inscrira dans le cadre des travaux de la ZAC Multisites englobant la rénovation du centre ville, la construction d'une nouvelle zone d'habitation et la construction d'une zone économique à la sortie de Vezin vers l'Hermitage. Etant cycliste moi-même et adhérent de rayons d'Action, croyez bien que je suis sensible au sujet mais je ne peux m'engager seul sur des travaux dès lors que je n'ai pas la maitrise totale de ces travaux, ce serait manquer de respect aux Vezinois ainsi qu'à vous-mêmes.

Cordialement

JL Dubreuil pour Vezin Ensemble